CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E78913** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE 25/09/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1987

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIEY 1987B00131

Siret : 342 559 903 00030

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 54 0512 0

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 154054834V001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 154054834VMCE 002

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : EURL CAPELLI MICHEL

5 RUE PIERRE DE BAR
54240 J1/4UF

Téléphone : 03 82 22 40 40 **Fax :** 03 82 22 40 40

Portable : 06 45 44 41 41

Responsabilité légale :
CAPELLI MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Site Internet :

E-mail : capelli.michel@wanadoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 665 488 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	7	22/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		19/11/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 14:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E78913** **VALABLE JUSQU'AU** **03/12/2026**

ÉDITÉ LE **25/09/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/10/1987
Forme juridique : SARL
Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIEY 1987B00131

Siret : **342 559 903 00030**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 54 0512 0
Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 154054834V001
Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 154054834VMCE 002
Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **EURL CAPELLI MICHEL**

5 RUE PIERRE DE BAR
54240 J1/4UF

Téléphone : 03 82 22 40 40 **Fax :** 03 82 22 40 40
Portable : 06 45 44 41 41

Site Internet :
E-mail : capelli.michel@wanadoo.fr

Responsabilité légale :
CAPELLI MICHEL GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	22/09/2026
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/09/2026 14:20

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.